

CONTACT

Gouvieux

DANS CE
NUMÉRO :

Dossier

*Le budget 2018
de la Ville de Gouvieux
en quelques mots*

Actus Mairie

Retour
sur la
cérémonie
de remise
des
médailles
d'honneur de la Ville



**Bloc-
notes**
Inscriptions
scolaires
2018/2019



**Sortir à
Gouvieux**
Fête de la
Musique
le 23 juin





▀ Baisse des impôts locaux

J'ai le plaisir de vous annoncer que les taux des impôts communaux baisseront dès cette année de 2,48 %. En outre, le prix de l'eau diminuera de l'équivalent de 1,2 points d'impôts. La réduction totale sera donc de 3,68 points. De la sorte, je tiens la promesse que je vous avais faite à l'époque où j'avais été contraint de les augmenter pour faire face à de nouvelles charges imposées par l'État, qui réduisait dans le même temps nos recettes. Sachant que je n'avais pas d'autres choix, puisque nos dépenses étaient déjà très basses en comparaison des autres grandes communes de l'Oise. J'entends bien que les diminutions d'impôts ne sont jamais suffisantes, d'autant que notre pays est champion européen des prélèvements obligatoires. Elles n'en sont pas moins un vrai réconfort.

Au cœur du printemps, la nature explose en couleurs clinquantes. De bourgeons en fleurs, notre commune est plus magnifique que jamais. Malheureusement, le retour des beaux jours n'est pas toujours synonyme de réjouissances. Car certaines feuilles sont moins agréables à regarder que d'autres. Je pense bien évidemment aux déclarations fiscales. Qui plus est dans un pays comme le nôtre où les impôts sont une référence, comme l'illustre l'expression « durer ou non comme les impôts ». Une référence bien sûr négative, les Français étant habitués, au mieux, à une stagnation, au pire, à une augmentation, avec de très rares retours en arrière. Mais il arrive parfois que les contribuables que nous sommes aient une bonne surprise en la matière. La preuve...

Patrice Marchand,
Maire de Gouvieux,
Président du Comité d'audit
du Conseil départemental de l'Oise,
Président du Parc Naturel Régional Oise - Pays de France ▀



▀ Le budget 2018 de la Ville de Gouvieux en quelques mots

Mardi 10 avril, le Conseil municipal de Gouvieux a étudié et adopté le budget communal pour l'année 2018. À l'occasion, Monsieur le Maire a souligné qu'il tenait ses promesses.

Pour mémoire, les années précédentes, la Commune avait été victime d'un redoutable effet ciseau du fait des décisions de l'État: d'un côté, une augmentation des charges avec la mise en œuvre des Temps d'Activité Périscolaire (TAP); et de l'autre, la réduction des recettes avec la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Difficile de jouer sur les dépenses de fonctionnement de la Commune, qui représentent l'essentiel du budget, car elles sont déjà les plus faibles des 25 plus grosses communes de l'Oise (218 € de charges de personnel par habitant en 2016, contre 577 en moyenne pour la strate de Gouvieux). Par ailleurs, il est vital de maintenir quelque investissement, pour l'avenir de la commune. La Municipalité n'a dès lors eu d'autres choix pour faire face, que l'accroissement de sa fiscalité en conséquence. D'autant que Gouvieux reste encore à ce jour la Commune aux plus faibles recettes parmi les 15 plus grosses de l'Oise, à cause de l'absence d'activités économiques majeures (958 € par habitant, contre 1 164 en moyenne selon les données 2016). Monsieur le Maire avait alors promis aux Godviciens de leur rendre la différence si l'État revenait sur les TAP.

Il est vrai que le Gouvernement a mis un terme à la diminution continue de la DGF depuis 2012, mais le montant est désormais gelé à un niveau inférieur à 30 % par rapport à 2007. La perte cumulée en 5 ans s'élève à près de 600 000 €, soit plus de 10 points d'impôts! Toutefois, la Commune est parvenue à contenir ses dépenses de fonctionnement au budget général, qui ont reculé de 0.26 % en 2017 par rapport à 2016. Elle a aussi négocié pour 2018



La Petite Enfance reste naturellement un axe fort des dépenses de la ville. Ainsi le Conseil municipal lui a-t-il accordé des crédits supplémentaires, orientés vers le nouveau multi-accueil à la capacité largement augmentée par rapport à son prédécesseur.

des conditions plus favorables pour ses contrats de délégation de service public sur l'eau et l'assainissement, soit une économie correspondant à 1,2 point d'impôt dont elle fera bénéficier les Godviciens en l'absence d'augmentation de la redevance. Enfin, comme promis, elle a fait le choix d'un retour à la semaine scolaire de 4 jours dès que la Loi l'y a autorisée. La somme ainsi récupérée représente 2,48 points d'impôts. Le Conseil municipal a voté une baisse de la fiscalité de même hauteur pour toutes les taxes dont elle maîtrise les taux (taxe d'habitation à 21.6 au lieu de 22.15, taxe sur le foncier bâti à 12.01 au lieu de 12.32, taxe sur le foncier non bâti : 89.56 au lieu de 91.84, et contribution foncière des entreprises : 20.84 au lieu de 21.38).

Dans pareille situation, l'usage consiste souvent, hélas, à ne pas baisser les taux, à partir du moment où la hausse des impôts n'avait pas suscité beaucoup de protestations. Un usage permis par l'acceptation de la population française, qui finit toujours par intégrer l'augmentation des impôts, percevant alors le simple gel des taux comme une bénédiction. Tel n'a jamais été le parti pris de Gouvieux. Ainsi, lors de la création de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, le taux global, désormais réparti entre la Commune et son intercommunalité, est resté inchangé, alors

que la Commune aurait pu élever sa part de manière discrète et indolore. Telle restera sa philosophie, malgré les menaces qui pèsent sur elle, comme la suppression de la taxe d'habitation qui représente à elle seule les $\frac{3}{4}$ des recettes fiscales issues des taxes citées ci-dessus (4,2 millions sur 5,2).

À noter que l'Opposition a validé les taux, c'est-à-dire les recettes fiscales de la Commune, mais a voté contre les dépenses, sans émettre ni la moindre critique, ni le début de propositions alternatives.

La Petite Enfance reste naturellement un axe fort de ces dépenses. Ainsi le Conseil municipal lui a-t-il accordé des crédits supplémentaires, orientés vers le nouveau multi-accueil à la capacité largement augmentée par rapport à son prédécesseur (20 places contre 12), une Maison d'As-

sistantes Maternelles expérimentale à venir (4 assistantes pourront y prendre place, soit 16 enfants au maximum, pour travailler soit isolément, soit collectivement, grâce à des parois amovibles), ou bien encore la revalorisation des aides aux familles pour les enfants de 3 à 6 ans dès septembre. Tout le reste s'inscrit aussi dans la continuité de la politique menée jusque-là : préservation de l'environnement (forêts, zones sensibles...), embellissement de la commune (enfouissement des réseaux), valorisation du patrimoine (église, façades...), soutien à la vie associative (subventions, locaux...), dynamisation commerciale du centre bourg (murs, stationnement...), etc. Le tout pour garantir une qualité de vie que de plus en plus nous envient objectivement.

CONTEXTE FISCAL DEPUIS 2007

- l'évolution du revenu moyen des Godviciens a été de 56, 2 % avec un lissage sur 3 ans.
- La pression fiscale sur les particuliers, durant cette même période, a augmenté de 56, 1 %.
- La Ville de Gouvieux a le plus faible effort fiscal des 25 premières communes de l'Oise : 94 % quand la moyenne de cet ensemble de communes est à 126 %.

LE BUDGET PRIMITIF 2018 EN QUELQUES CHIFFRES

Fonctionnement + investissement = 15,759 millions d'euros

Fonctionnement équilibré à 9,697 millions d'euros (hors provisions), soit une baisse de 4,6 % par rapport à 2017! Les charges de personnel représentent 2,211 millions d'euros, soit à peine 23 % du total. Côté recettes, le produit des impôts et taxes est estimé à 7,446 millions d'euros, soit environ 77 % de l'ensemble, les dotations et participations de l'État s'élevant pour leur part à 1,262 millions d'euros, en recul de près de 0,3 million par rapport à 2017.

Investissements équilibrés à 6,062 millions d'euros (environ 39 % du budget). Le remboursement des emprunts correspond seulement à 0,268 million d'euros, soit moins de 4,5 % du total. L'essentiel est consacré à la politique de préservation foncière (0,7 million), à la Petite Enfance (nouvelle MAM à 0,6 million), aux bâtiments communaux (notamment les écoles, à 0,5 million), à l'aménagement de terrains (0,36 million), à l'accessibilité (0,25 million), à la vidéoprotection (0,18 million), aux équipements sportifs (0,145 million) ou bien encore à la dissimulation des réseaux (0,1 million).

Recettes en euros par habitant (DGFIP 2016)

Rang	Ville	Montant (€) municipal	Montant (€) intercommunal	Total (€)
1	Gouvieux	202	16	218
2	Lamorlaye	353	16	369
3	Chambly	531	29	560
4	Méru	561	41	602
5	Clermont	495	126	621
6	Crépy en Valois	597	41	638
7	Chantilly	645	16	661
8	Pont Ste Maxence	498	189	687
9	Senlis	777	12	789
10	Creil	760	75	835
11	Noyon	627	219	846
12	Compiègne	766	100	866
13	Nogent sur Oise	818	75	893
14	Beauvais	770	196	966
15	Montataire	967	75	1042

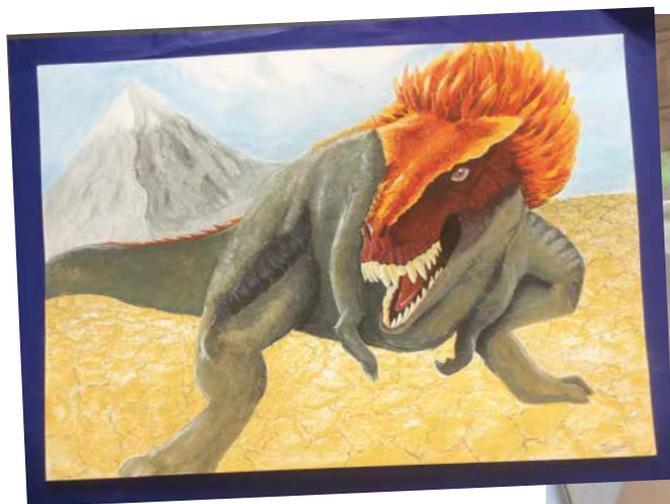
Charges de personnel en euros par habitant (DGFIP 2016)

Rang	Ville	Montant (€) municipal	Montant (€) intercommunal	Total (€)
1	Senlis	1273	146	1419
2	Beauvais	951	435	1386
3	Compiègne	852	427	1279
4	Clermont	900	367	1267
5	Noyon	966	295	1261
6	Crépy en Valois	1030	202	1232
7	Chambly	968	213	1181
8	Creil	915	263	1178
9	Chantilly	997	129	1126
10	Nogent sur Oise	861	263	1124
11	Méru	763	349	1112
12	Pont Ste Maxence	740	295	1035
13	Lamorlaye	877	129	1006
14	Gouvieux	829	129	958

Des taux à la baisse pour Gouvieux en 2018

	2015	2016	2017		2018
Taxe d'habitation	21,17	21,84	22,15	 - 2,48 %	21,60
Foncier Bâti	11,78	12,15	12,32		12,01
Foncier Non Bâti	87,79	90,57	91,84		89,56
C.F.E.	20,43	21,08	21,38		20,84

Retour sur l'exposition « Dinosauriens » de la Bibliothèque municipale du 17 mars au 14 avril



Avec la participation des écoles de Gouvieux et des cours de dessins et de poterie d'arts et loisirs.

La conférence « La fin des dinosauriens » du 24 avril animée par Mon-

sieur Frankel a réuni à 16 heures 50 personnes (capacité maximale).

Retour sur la cérémonie de citoyenneté du 17 mars



Le saviez-vous? Le 14 juillet est officiellement notre fête nationale depuis... 1789? Non. 1790? Non plus. La bonne réponse est 1880, sur proposition du député Benjamin Raspail dont le frère habitait... Gouvieux! Telle était une des questions posées le samedi 17 mars aux jeunes qui s'étaient réunis en salle du Conseil municipal pour recevoir des mains de Monsieur le Maire leur carte d'électeur.

En effet, chaque année, la Commune de Gouvieux organise une cérémonie solennelle d'entrée dans la citoyenneté française (et européenne, depuis 1992) pour les Godvicien(ne)s tout juste majeur(e)s.

Monsieur le Maire et les élus tiennent à souligner avec force cet important moment dans la vie d'un Français, rappelant que le vote est non seulement un droit (chèrement acquis et défendu par nos ancêtres), mais aussi

un devoir (en tant que membre de la communauté nationale).

Bravo aux jeunes qui ont bien répondu au quiz qui leur était proposé en agrément de la cérémonie, et se sont ainsi vus attribuer une petite récompense.

Mais comme à l'École des Fans, tout le monde est reparti gagnant, avec tout le nécessaire en poche pour participer aux prochaines échéances électorales (élections européennes en 2019).

Retour sur la démonstration de greffage d'arbres fruitiers du 18 mars

La Commune de Gouvieux et le Parc Naturel Régional (PNR) Oise - Pays de France proposaient aux Godvi-

ciens de découvrir les techniques de greffage des arbres fruitiers au cours d'une démonstration encadrée par

Sylvain Drocourt, spécialiste des arbres. Une manifestation intégrée au programme d'actions que le PNR mène en faveur de la préservation et de la valorisation du patrimoine arboré de son territoire.



18 personnes ont bravé le froid et la neige pour participer à la plantation de pommiers au sein du verger municipal de la rue des Repas. Au total, 5 variétés se déploient désormais à l'entrée de l'aire de stationnement, dans l'ordre: Jeanne Hardy, Calville Saint Sauveur, De Salé, Belle de Pontoise et De Cave. Ainsi la palette des saveurs s'enrichit-elle au sein d'un espace public dont chacun d'entre nous doit faire bon usage.

Mutuelle de Village

Depuis plusieurs années, les Centres Communaux d'Action Social (CCAS) de plusieurs communes proposent aux administrés sans mutuelle de santé une gestion mutualiste à cotisation réduite, pour leur permettre d'obtenir un complément ou un remboursement de leur assurance maladie. Communément appelée « mutuelle de village », cette pratique ne porte pas atteinte aux professionnels car les personnes visées ne souscriront jamais un de leurs produits, qui leur sont inaccessibles financièrement.

Pour les personnes intéressées résidant à Gouvieux, il est proposé de répondre à un questionnaire qui sera mis à leur disposition en mairie auprès du service social: Madame Haudrechy (03 44 67 13 17), à compter du 9 mai. Il est à lui retourner avant le 30 juin.

Après analyse des réponses, le CCAS établira un « portrait robot » des contrats « mutuelle de village » correspondant aux vœux exprimés, et cherchera, via un appel ouvert, à obtenir la meilleure offre en termes de soins et de coûts.

Artisan d'un jour le 21 mars

À l'occasion de la semaine de l'artisanat, du 16 au 23 mars, les élus départementaux étaient invités à effectuer une immersion chez un artisan de leur choix, afin de mieux connaître et bien comprendre cet important secteur d'activité. Monsieur le Maire, également Conseiller départemental, s'est volontiers prêté à l'exercice. Ainsi a-t-il passé l'après-midi du mercredi 21 mars à EPONA, entreprise adaptée liée à l'école hippique de l'AFASEC basée à Gouvieux.

Il y a été initié au travail du cuir, dans le cadre de la réparation et de la production de brides et de selles assurées par la quinzaine d'employés de la structure sur cette branche. Des employés formés pendant plusieurs mois, voire plusieurs années, à des opérations complexes qui requièrent à la fois attention, minutie, adresse, force et résistance.

Un grand merci à toute l'équipe pour son accueil, sa gentillesse et sa patience.



Retour sur la cérémonie de remise des médailles d'honneur de la Ville le 30 mars

Forte affluence vendredi 30 mars pour la cérémonie de remise des médailles d'honneur de la Ville. En effet, plus de 200 personnes ont répondu à l'invitation de la Mairie, au point de devoir changer in extremis de lieu afin de pouvoir toutes les accueillir dans de bonnes conditions.

Monsieur le Maire a eu le plaisir d'animer la soirée, avec l'appui de ses adjoints responsables des structures qui avaient été sollicitées : Marc Boudet pour les Affaires sociales, Patrick Chauvin pour le Sport, Christine Cochinar pour les Affaires scolaires, Frédéric Gondron pour la Culture et Aline Voegelin pour l'Environnement.

Au total, les élus ont remis 40 médailles à des associations et des personnes particulièrement méritantes pour leur implication, leur dévouement, leur fidélité, leur altruisme, leurs performances... Des médailles accompagnées d'un diplôme de la



Ville de Gouvieux, pour appuyer la solennité de l'instant; mais aussi de bouteilles de Perle de Gouvieux, pour célébrer comme il se doit ce moment qui se voulait aussi convivial.

Émotion et humour se sont mêlés tout au long de la soirée pour la rendre

inoubliable. L'occasion aussi de passer d'importants messages, sur le besoin répété de bénévoles, la nécessité de protéger la biodiversité, la richesse des liens intergénérationnels... Tout ce qui renforce la « Nature chaleureuse » de notre commune, comme l'a souligné Monsieur le Maire.

STRUCTURES	LAURÉATS
Amicale des Vieilles Calandres de Gouvieux François Jovelet	François Jovelet
Association de Développement des Sports Equestres	Association de Développement des Sports Equestres
Arts Martiaux des 3 Forêts	Loann Korichi
	Anaïs Maurice
	Maxime Legendre
Arts Et Loisirs	Marie-Louise Robineau
Club Athlétique De Gouvieux	Pascal Peyre
Club De Danse Sportive	Jean-François Gueudry
	Ilmira Yarullina
Comité De Jumelage Anglais	Jean-Paul Huguët
1 ^{ère} Compagnie d'Arc	Damien Durand
Gouvieux Basket Oise	Florence Bodart
	Pierre Michaud
Guinée-Ô	Guinée-Ô
	Michel Belikian
Gymnastique Artistique	Roselyne Odeide
Jazz Club	Michel Kus
Kiwanis	Alain Bourdon
	Jean-Pierre Gires
	Maurice d'Orsetti

STRUCTURES	LAURÉATS
L'Entente des Pêcheurs Réunis	Jean-Luc Saussois
Lions Club	Philippe Bright
Lumières Sur l'Inde	Louis Delavictoire
Marronnier de Chaumont	Jean Sellier
Nonette Nature	Jean Baheu
Plaisir de Lire	Désirée Daugan
	Liliane Deneau
Présence Bien-Être	Chantal Viller
Rotary Club	Sylvie De Boyer
Secours Catholique et Service Civique	Jacques Moussy
	Gilbert Sacoman
Tennis De Table	Chiara Biquet
	Léa Greuin
Union des Propriétaires et des Chasseurs de Gouvieux	Marie-Thérèse Fournier
Union Nationale des Combattants	Jean-Paul Beaurain
UNICEF France - antenne de Gouvieux	Jeannette Marmasse
Vestiaire municipal	Dani Dussaussoy
Vignerons de Gouvieux	Martine et André Leprou

Retour sur la cérémonie des balcons et maisons fleuris le 31 mars



Félicitations à la cinquantaine de récompensés lors de la remise des prix des balcons et maisons fleuris en salle du Conseil municipal le samedi 31 mars.

Grand merci aussi à eux pour participer à l'embellissement de notre commune et contribuer à son remarquable cadre de vie!

Ouverture des inscriptions pour les maisons et balcons fleuris: si vous êtes intéressé, merci de vous présenter à l'accueil de la mairie ou de téléphoner au 03 44 67 13 13.

Classement des maisons fleuries

1^{ère} MARCHANDIN Arlette
1^{er} SELLIER Jean
3^e LONGHITANO Angelo
4^e BLANCHET Chantal
5^e DUMANGE Guy
6^e GOUGAY Anna
6^e BEAURAIN Jean-Paul
6^e MILORIAUX Mauricette
6^e CAILLE Daniel
6^e DUBOIS Henryka
11^e MESSROUA Daniel
12^e FROGER Stéphanie
13^e BENASSE Suzanne

13^e GENTILHOMME Marc
13^e SENEPART Christine
13^e FOUROT Françoise
17^e DAZIN Danièle
17^e ZERILLO Joseph
17^e BRUIET Yvette
20^e ALLERON Gilberte
20^e JANDRAIN Danièle
22^e Mme MARMASSE
22^e LIPPENS Christine
22^e SUARD Martine
22^e HIJAZI Abbas
22^e LORIDAN Thérèse

27^e DE RIDDER Christèle
28^e MAGNIER Daniel
28^e DESCROIX Liliane
28^e EVANS David
28^e SCHATZ Pierrette
32^e DE BEIR Catherine
32^e CLEMENT M.Noëlle
34^e GEOFFRET Hélène
34^e Mme DEROUETTE-FOUROT
36^e HEIN Béatrice
37^e JEANDON Alain
37^e BERNARD Martine
39^e PEREIRA Maria

Classement des balcons fleuris

1^{ère} LAUNAY Yvette
1^{ère} DEBONLIER Denise
3^e BRIERE Christine
3^e DUMONT Janine
5^e BERTIN Monique
6^e BLAIRON Marguerite
6^e TRINQUET Jacqueline
7^e LEGRAND Françoise
8^e SAOUD Josette

9^e FRAIMBAUD Patricia
9^e CLAUX Geneviève
9^e DEVERRE Agnès
12^e POIRET Fernand
13^e Mme BOD
14^e DEHARD Micheline
14^e MAISON Nicole
16^e CARELLA Danielle
16^e M. KOWALSKI

18^e LEJEUNE Jeanne
19^e Mme AKL
19^e ARDENOIS Danièle
21^e FAUX Ginette
21^e MERCIER Françoise
21^e POEZAC Jean-Marie
24^e THOUROUDE Claudine

Appel à candidature pour le Service Civique de Solidarité

Depuis 2003, la Municipalité propose à des jeunes de 16 – 17 ans d'allier l'utile et l'agréable durant leurs congés estivaux en venant en aide à leurs aînés, soit en établissement, soit à domicile, contre une indemnité. Tel est le concept du Service Civique de Solidarité de la Commune de Gouvieux.

Il s'agit bien plus qu'un simple emploi d'été, car ados et retraités nouent une relation humaine au cours des 70 heures prévues. Ils ont beaucoup à partager et à offrir les uns envers les autres : dynamisme, animation et gaieté pour les jeunes ; expérience, souvenirs et conseils pour les aînés. Tous ressortent absolument enchantés de cette expérience, au point pour certains de garder contact après coup. En plus de cette relation enrichis-

sante, les ados sont naturellement indemnisés. La plupart du temps, ils commencent par l'établissement, où ils sont encadrés et guidés. Sont partenaires de la Mairie : La Fontaine Médicis, l'Hôpital des Jockeys, le Pavillon de la Chaussée...

Tout jeune intéressé doit se rendre sans tarder au service social de la mairie pour retirer un dossier de candidature, car les places sont limitées et recherchées ! ATTENTION : le dispositif s'adresse uniquement aux Godviciens ! Pour tout renseignement complémentaire :

Site : <http://www.gouvieux.fr/vie-quotidienne/service-civique>
Courriel : social@gouvieux.fr
Tel : 03 44 67 13 17.



Inscriptions scolaires 2018/2019

Pensez à inscrire votre enfant de primaire à la cantine et/ou à l'étude pour la prochaine rentrée scolaire. Les dossiers sont disponibles en mairie et sur le site de la Commune. Ils sont à retourner en mairie d'ici le 15 juin 2018.



Info zone bleue

Pour mémoire, la Mairie vient de réactiver la zone bleue en centre bourg afin d'y fluidifier et d'y faciliter le stationnement du lundi au samedi (sauf jours fériés) entre 9 heures et 12 h 30 puis de 14 h 30 à 19 heures. Sur ces créneaux, le stationnement (toujours gratuit) est autorisé pendant 1 h 30. Pensez donc à vous munir d'un disque réglementaire et à le régler selon votre heure d'arrivée. En cas d'infraction, vous risquez une amende de 35 € : montant fixé et prélevé par l'État. Les services municipaux se sont employés à compléter la signalétique, avec des ajustements de marquage au sol et la pose de panneaux. Le dispositif est ainsi complet et opérationnel. La Mairie tient à votre disposition sa réserve de disques au cas où la vôtre serait épuisée. En ce sens, elle vient de passer une nouvelle commande. N'hésitez pas à solliciter aussi vos commerçants si besoin. Il convient bien évidemment de vérifier les effets de ce dispositif, pour l'adapter le cas échéant. En ce sens, la Police municipale effectue régulièrement des comptages de véhicules, au sein de la zone bleue comme en dehors.



Résultats du concours de marque-pages de la Bibliothèque municipale, sur le thème « Dinosauriens et préhistoire »

Le concours a reçu 42 candidatures et obtenu 311 votes. Les résultats ont été proclamés le 18 avril devant une quarantaine de personnes. Palmarès :

- Pour les 3-6 ans : Emma Barbare,
- Pour les 7-10 ans : Élise Giroud,
- Pour les 11-14 ans : Flore Giroud,
- Pour les 15 ans et plus : Stéphanie Gissler.

Chaque gagnant a reçu un cadeau. Comme l'an passé, les 4 marque-pages vainqueurs seront imprimés et diffusés en bibliothèque.



Retour sur le Printemps de la Vigne des 7 et 8 avril



Il est bien connu que le vin se bonifie au fil des années. Il en est de même pour le Salon des Vignerons de Gouvioux, appelé « Printemps de la Vigne ». En effet, la 3^e édition s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse

qui a attiré près de 600 visiteurs grâce à la présence de 17 exposants: 11 viticulteurs et 6 artisans en gastronomie, parmi lesquels des producteurs accompagnés par le Parc Naturel Régional Oise - Pays de France.

Côté concours, 11 associations et 5 particuliers s'étaient portés candidats, soit 13 vins blancs, 7 rouges et rosés, ainsi que 3 mousseux en lice. Belle participation des vignerons venus soutenir leurs produits. Bravo à tous les lauréats.

Enfin, la souscription de « Perles de Gouvioux », notre vin local associatif, a permis de récolter près de 2 000 € au profit du Comité Communal d'Action Sociale (CCAS). La tombola a pour sa part fait 30 heureux, récipiendaires de lots offerts par les exposants. Les bénéfices du salon seront pour l'essentiel reversés à des œuvres caritatives.

Un grand merci à tous les acteurs de cet événement, à commencer par l'Association des Vignerons de Gouvioux et les Services techniques de la Ville.

Retour sur le Salon Bien-Être les 10 et 11 mars

Environ 600 personnes se sont croisées sur les deux jours de salon. Des salles, plus spacieuses, ont autorisé et attiré un plus grand auditoire pour les multiples conférences et les ateliers variés.

Si l'événement séduit de plus en plus de monde, c'est d'abord grâce à la qualité du choix des participants, au niveau plus élevé des sujets choisis, et aux échanges enrichissants avec les thérapeutes.



Les visiteurs viennent y chercher non seulement un moment de détente via les massages et la relaxation, mais aussi des informations sur la nutrition, sur leur capital-santé, sur la gestion du stress au travail, sur les relations parents/enfants... Ils veulent en savoir plus sur les soins énergétiques pour mieux les appréhender et leur permettre d'harmoniser leur corps, leur esprit et leur âme. Le tout dans l'objectif partagé de mieux vivre au quotidien dans leur environnement, aux côtés de leurs proches.

Création de l'association de défense et d'action des locataires HLM de Gouvioux

Enregistrée par la préfecture de Beauvais sous le numéro W604005045, son siège social est au 10 avenue des Courtils – 06 66 81 16 20.

Retour sur l'exposition Arts et Loisirs du 25 mars

Cours de dessin de Serge Lapeyre.



« Des petits pas de danse » – Entrechats, jetés, pointes et pirouettes

La DRG (Danse, Rythme et Gymnastique) vous rappelle ses cours de danse classique. Notre professeure diplômée d'État, Corinne Blaise, enseigne avec passion et sait transmettre à tous ses élèves son amour de la danse.

Pour les 4/6 ans : éveil corporel, ce cours permettra à l'enfant de découvrir son corps, la musicalité, le mouvement. Pour les 7/9 ans : Les enfants commencent le travail à la barre, la précision du mouvement et l'importance de la musicalité afin de développer une sensibilité artistique.

À partir de 10 ans : cours de perfectionnement de la discipline et commencement des pointes.

Contact : drg.gouvieux@gmail.com ou 06 81 21 96 45 (Corinne), 03 44 57 63 09 (Molly).

Côté Corps, en deux mots...

L'association intercommunale Côté corps propose de vous aider à acquérir une pleine forme physique et mentale. Grâce à des postures simples et efficaces alternant contractions et étirements musculaires, vous gagnerez en souplesse, en tonicité et en aisance physique. Associée à des respirations spécifiques, cette méthode vous permettra de libérer vos tensions. Des séances de relaxation vous permettront d'accentuer cette détente et de cultiver l'harmonie et le bien-être.

Activités : **stretching postural®** et **relaxation**. Gouvieux, Chantilly, Orry, Lamorlaye.

Contact : **Chantal Douchet** 06 24 471 052 ou **Florence Palléja** 06 23 210 763. www.cote-corps.info/

« Les Mathématiques Autrement » : une pédagogie innovante

Depuis maintenant 3 ans, l'association « Les Mathématiques Autrement » propose tout au long de l'année des cours de mathématiques tous niveaux. Elle assure également la préparation aux épreuves du brevet des collèges, baccalauréat et concours d'entrée aux grandes écoles ou diplômes de l'enseignement supérieur. Les cours sont ouverts tous les jours de la semaine et sont dispensés en individuel ou groupes restreints. La structure propose également des stages intensifs durant les vacances scolaires et organise tous les ans des sessions de prérentrée en août. Des créneaux horaires sont disponibles dès à présent pour la préparation du Brevet et du Bac. Tous les cours sont répartis entre les salles municipales Saint Jacques et La Ferme.

Contact : **Adrien FOUILLET** au 06 70 54 44 24.

Actions à succès de Guinée-Ô



Guinée-Ô, une association humanitaire godvicienne qui aborde sa cinquième année d'existence, axée dans 3 domaines d'intervention : Agriculture, Éducation et Santé. Une équipe de bénévoles récupère du matériel, le remet en état, le conditionne, le stocke et l'expédie au départ de Gouvieux vers la Guinée Conakry ; une autre sur place le réceptionne et assure son acheminement et sa distribution. 8 conteneurs ont déjà été expédiés ainsi qu'un minibus, un tracteur agricole, un camion de pompier et un de transport, 150 vélos, des jouets, vêtements, articles ménagers, du mobilier scolaire et du matériel médical...

« Conakry, Capitale mondiale du livre 2017 » pour l'UNESCO. Guinée-Ô a consacré l'essentiel de son activité ces 2 dernières années à la collecte d'ouvrages scolaires et de livres de bibliothèque dans les collèges de l'Oise et auprès de particuliers et de bibliothèques municipales de l'Oise. 200 000 ouvrages ont ainsi été récupérés pour un poids total de près de 60 tonnes !

Ouverture de la clinique « Centre Médical Espoir Mère et Enfant » du Dr Diallo à Conakry. Entièrement équipée par Guinée-Ô, grâce aux matériels et dispositifs médicaux offerts par

la Fondation Alphonse de Rothschild de Gouvieux et auprès de cabinets particuliers, cette maternité associative et mutualiste œuvre gratuitement en faveur des femmes les plus démunies de la capitale.

Dans le domaine agricole, les récoltes sont meilleures à Kilifandié grâce au travail mécanisé des champs et à leur irrigation. La récolte du riz abandonnée depuis des années a été reprise par les habitants de ce village devenu ainsi plus prospère. Les jeunes reviennent progressivement se réinstaller.

Projet 2018 : contribuer à la création d'un « Pôle médical » pluridisciplinaire à Conakry.

Soutenue par la Ville de Gouvieux, l'association vit exclusivement de la cotisation de ses adhérents (125 actuellement) et des dons reçus. Elle est ouverte à toutes les bonnes volontés. Elle est reconnue d'intérêt général par l'administration des finances publiques. 66 % du montant des adhésions et des dons viennent en déduction des revenus fiscaux.

Pour tous renseignements, contacter **Michel BELIKIAN** : 03 44 58 23 27 ou associationguineeo@gmail.com

Message de l'association Nonette Nature

Nonette Nature s'occupe à longueur de temps de la protection des crapauds, qui plus est en cette période de migrations pour reproduction : barrages, ramassage et transport à l'étang, avec beaucoup de précautions, des actions auprès des scolaires et des sorties découverte pour tous.

Depuis quelques temps, certaines personnes viennent en ramasser à leur tour sans prévenir, ce qui fausse le comptage et pénalise les animations de l'association. Dès lors, prière à eux de bien vouloir s'abstenir, ou de rejoindre les rangs de la structure où ils seront bienvenus !

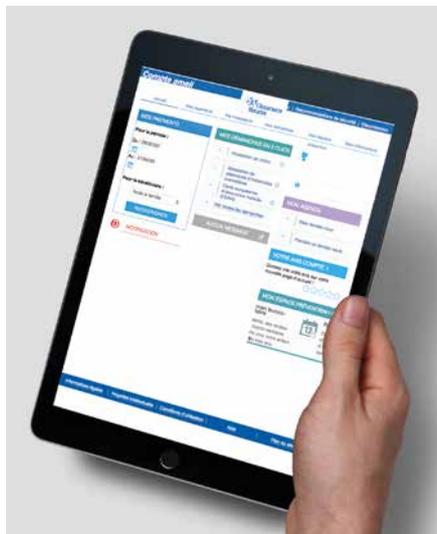
Actus diverses

Déclaration de revenus : téléchargez vos attestations depuis votre compte ameli !

Parce que le printemps rime avec déclaration de revenus, l'Assurance Maladie vous simplifie cette démarche en mettant en ligne, sur votre compte ameli, votre relevé fiscal (relevé des prestations imposables qui sont versées par l'Assurance Maladie).

Simple et rapide... Téléchargez dans la rubrique « Mes démarches » de votre compte toutes vos attestations telles que le relevé fiscal, l'attestation de paiement d'indemnités journalières, de pension d'invalidité ou de rente, l'attestation de droits. Vous pouvez également les obtenir depuis l'application ameli pour smartphone et tablette.

Bon à savoir : le relevé fiscal reste accessible sur votre compte ameli pendant 6 mois. Une fois téléchargé, conservez-le sans limitation de durée.



Visible uniquement si vous avez perçu des indemnités journalières ou une pension d'invalidité, il vous permet de vérifier l'exactitude des informations préremplies sur votre déclaration fiscale.

Déchetteries : nouvelles conditions d'accès et nouveaux horaires

Les déchetteries aux alentours immédiats de Gouvieux sont gérées par le Syndicat Mixte du Département de l'Oise, ou SMDO.

Depuis le 1^{er} avril 2018, le SMDO a mis en place de nouvelles conditions d'accès et de nouveaux horaires, afin d'uniformiser le mieux possible le fonctionnement des déchetteries et rendre ainsi un meilleur service aux populations. Vous pouvez visualiser une synthèse de cette réforme sur le site de la Ville de Gouvieux : <http://www.gouvieux.fr/vie-quotidienne/tri-et-dechets>. Pour de plus amples informations, consultez celui du syndicat : www.smdoise.fr



Nouveau produit de l'Office de Tourisme de Chantilly et de l'Aire cantilienne : Les Petits Joyaux

Il s'agit de deux pass destinés pour l'un aux touristes, le Pass Bons Plans, et pour le second aux habitants de la CCAC, le Pass Ambassadeurs. Ce dernier sera distribué à l'Office de Tourisme, sur présentation d'un justificatif de domicile. Il est nominatif et valable sur l'année 2018. Il donne droit à un accès au Potager des Princes, au Pavillon de Manse, au Musée de la Dentelle et aux Visites Ville d'Art et d'Histoire à un tarif préférentiel : 17,50 € au lieu de 27,50 €. Une fois le pass récupéré à l'Office de Tourisme, les ambassadeurs présentent leur carte aux entrées des sites partenaires, et paient le tarif négocié.

Les cartes sont disponibles à l'Office de Tourisme : 03 44 67 37 37 – accueil@chantilly-tourisme.com – 75, rue du Connétable à Chantilly.



LES TRAVAUX D'EXTENSION D'AQUALIS DE FÉVRIER 2018 AU PRINTEMPS 2019

Chères nageuses, chers nageurs,

Comme annoncé depuis quelques mois, les travaux d'extension de la piscine Aqualis, menés par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne ont commencé le 5 février, pour une durée de 14 mois.

L'espace bien-être est fermé depuis le 28 janvier.

L'équipe de la piscine est à votre disposition pour répondre aux questions que vous vous posez sur l'utilisation de votre abonnement.

Nous sommes conscients que ces travaux occasionneront des désagréments et nous vous prions de nous en excuser par avance.

Ils sont nécessaires au développement de la piscine, et vous permettront au printemps 2019 de nager, de pratiquer vos activités aquatiques et de vous détendre dans des conditions optimales.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition pour toute information complémentaire : ccac.fr ou 03 44 58 49 00.

ATTENTION : HORAIRES D'OUVERTURE MODIFIÉS

Depuis le 29 janvier et pendant la durée des travaux

La piscine Aqualis doit adapter ses horaires d'ouverture pour permettre à tous de pouvoir en profiter :

	Bassin intérieur	Bassin extérieur
Lundi	7h-9h • 12h-14h • 16h30-20h	7h-20h
Mardi	7h-9h • 12h-14h • 16h30-21h	7h-20h30
Mercredi	12h-14h	7h-20h
Jeudi	7h-9h • 12h-14h • 16h30-20h	7h-20h
Vendredi	7h-9h • 11h30-21h	7h-21h
Samedi	14-18h	9h-13h • 14h-18h
Dimanche	10h-13h • 14h-18h	10h-13h • 14h-18h

RAPPEL : Évacuation des bassins 15 minutes avant l'heure de fermeture.

ATTENTION : en période de travaux, la fréquentation maximale instantanée autorisée est de 500 entrées. Les jours de fortes chaleurs, il est donc conseillé de téléphoner à l'accueil afin de prendre connaissance des disponibilités. En cas de forte affluence, l'établissement se réserve le droit de fluidifier les entrées pour raison de sécurité.



La piscine Aqualis est un service de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne



Sortir à Gouvieux

**Fête foraine
de la Pentecôte
du 18 au 23 mai,
place AMIC**

**Activités
de la Bibliothèque
municipale - gratuites**

« Découvrir la robotique et la programmation » le 2 mai
Ateliers animés par la MDO : 10h pour les 8/11 ans et 14h pour les ados.

« Apéro Bulles » le 4 mai de 18h à 20h
La Bibliothèque municipale accueille Evelyne et Michel Clair, les Amis de Bulles et Crayons, pour leur apéro Bulles en itinérance. L'apéro Bulles est un moment d'échange sur des titres de BD, comics ou mangas. Les participants peuvent ou non intervenir et faire découvrir leurs coups de cœur. Un pot de l'amitié clôturera cette rencontre conviviale.

Informatique pour tous le 12 mai
Ateliers animés par Karima : 10h pour les enfants, 14h30 et 16h30 pour les adultes.

Après-midi Terre le 26 mai de 14h à 18h dans le parc de la bibliothèque.
Thème : les jeux.
Initiation au cirque : jonglage, équilibre et trapèze.
Jeux traditionnels animés par le Comp'toir des Jeux : jeux en bois, d'adresse, de réflexion.
Jeux de table et de rôle animés par les Chevaliers de Govitz.
Atelier Land Art animé par Anne Jacotin.
Exposition des œuvres des élèves de Serge Lapeyre et Valérie Colombel d'Arts et loisirs.
La pause fraîcheur de l'Échoppe.
Tout public.

**Renseignements et inscriptions :
bibliotheque@gouvieux.fr –
03 44 57 48 63.**

**Le salon de thé
La Joyeuse Théière
propose en mai et juin**

Dimanche 6 mai & 10 juin 10h30-12h : conversation anglaise
Jeudi 17 mai & 14 juin 15h-18h : massage des mains et thé Gourmand
Jeudi 17 & 31 mai ; 14 & 28 juin 9h-11h : atelier d'écriture
Vendredi 18 mai & 15 juin 15h-18h : thé relax
Dimanche 27 mai & 24 juin 10h30-12h : café philo (« Peut-on être sûr d'avoir raison ? » le 27 mai et « Le langage trahit-il la pensée ? » le 24 juin)
Jeudi 24 mai, 7 juin & 5 juillet 9h30-11h30 : café lectures partagées
**Renseignements, tarifs et inscription
au 03 44 58 92 11.**

**Double actualité
pour le Château de la Tour**



L'équipe du Château de la Tour a été qualifiée pour la finale du Concours Gilles Goujon - Meilleure Brigade de France, organisé par l'enseigne Métro. Les épreuves déterminant la brigade gagnante se sont tenues les 26 et 27 mars derniers à l'école Ferrandi (Paris). Bettina Bolouvi, commis de l'établissement passé par l'INFA Haut-de-France de Gouvieux (bac), a été nommée par le jury du concours Meilleure Apprentie de France. Elle a proposé une recette tout droit sortie de son imagination : un filet de sole garni d'une farce aux Saint Jacques, accompagné d'un crémeux de petits pois et de jeunes carottes glacées au beurre, le tout relevé d'une surprise

brunoise de fraises fraîches. Cette création sera mise à l'honneur et présente sur la carte Printemps-Été 2018 du restaurant.

Par ailleurs, un bistrot aux airs d'antan vient d'ouvrir dans les anciennes écuries du Château de la Tour : « Au Moulin à Vent ». Inspiré des années 1920, le lieu possède une âme unique grâce à ses murs anciens et sa décoration d'époque. L'ambiance bon enfant et conviviale vous promet un vrai moment de détente !

**Chemin de la Tour à Gouvieux –
03 44 62 38 38 – contact@aumoulin-
navent.fr – www.aumoulinavent.fr**

**Centenaire de l'armistice de 1918 :
projet Mem'Oise du Département**

Le Conseil départemental a regroupé l'ensemble de ses actions autour de cette célébration au sein du projet Mem'Oise. Il souhaite susciter ainsi l'intérêt de toutes les générations d'Oisiens en les invitant à participer non seulement à ces actions, mais aussi aux commémorations initiées par les communes comme Gouvieux. Retrouvez le détail dans le guide « Vive le centenaire 14-18 dans l'Oise » sur le site Internet : www.oise.fr/MemOise



Communication des Chevaliers du Govitz

Tous les expertissimes spécialistes de notre société sont formels : nous vivons des temps anxieux, longues successions, du lever au coucher, de moult stress quotidiens. À tout cela un seul remède, venir jouer en famille ou entre amis au club des Chevaliers de Govitz, de 14h à 20h, tous les 1^{er} et 3^e samedis, salle Anne-Marie Queru. Rien ne vaut une séance régulière de déconnexion ludique dans la bonne humeur pour se requinquer.

PS : et c'est très bientôt remboursé par la Sécurité Sociale. Nous y travaillons !

Sortir à Gouvieux

Atelier – formation par Agathe Lecointre - Thérapeute Energétique



Mardi 8 mai et dimanche 3 juin: journée de formation certifiante Ac-

cess consciousness bars®. Approche quantique de libération des mémoires cellulaires. Par des touchers légers au niveau de la tête, on active 32 points qui permettent de se libérer des colères, culpabilités, peurs, conditionnement...

Samedi 19 mai: atelier souffle-voix shiatsu. Merveilleux atelier de connexion à soi facilitant le chemin vers sa voi(e)x animé par Ann Jacoby

Renseignements et inscription au 07 68 40 58 47 – agathe.lecointre@gmail.com – 1ter rue Gambetta.

Cuisine en Compagnie: les menus pour mai et juin

Venez jouer au chef à la maison Cuisine en Compagnie, au 8 rue des Repas, la bien nommée. Un exemple de ce qui vous attend sur ces deux mois – semaine du 29 mai au 2 juin:

Mardi 9h30/12h00 Menu de saison: Jus de Basilic, Filet mignon aux blettes, Carottes, Poireaux & Marjolaine, Verines de saison.

Mercredi 13h00/15h00 Atelier enfant: Rillettes de jambon & Chaussons aux pommes Atelier Pâtisserie: Eclairs au chocolat.

Judi 14h30/17h00 Atelier Je cuisine en famille: Un thé à Edimbourg: Short breads, Drop scones & Sticky Toffee Pudding.

Vendredi 12h00/14h00 Cuisine Végétale: Légumes de saison rôtis au four, sauce à la ciboulette & Muffins à la Rhubarbe.

Samedi 9h30/12h00 Menu de saison & 14:30 17:00 Un thé à Edimbourg.

Tous les menus, horaires et tarifs sur le site www.cuisineencompagnie.com et sur la page Facebook: Cuisine en Compagnie.

Tournoi MTT de poker le 12 mai de 20h à minuit à la Ferme au 24 rue de la Mairie

10 % des joueurs seront récompensés (entrées à des événements ou cartes cadeaux). Interdit aux mineurs. Tarif: 30 € par adulte. Réservation au 06 07 21 64 47 ou gouvieuxpokerclub@gmail.com

Gouvieux Poker Club – deepstack le 12 mai dès 10h à la salle des fêtes

150 joueurs. 30 000 jetons + 5 000 pour toute inscription payée avant le 22 avril. Le Prize-Pool sera défini en fonction du nombre de participants. Cotisation exceptionnelle de 30 €. Buvette + restauration midi et soir. Fin inscription et paiement le 6 mai. Interdit aux mineurs. 06 07 21 64 47 ou gouvieuxpokerclub@gmail.com

Loto des rendez-vous de l'Amitié le 13 mai de 13h à 18h à la salle des fêtes

Portes ouvertes de l'INFA du 16 mai au 27 juin

Les Journées Portes Ouvertes de la fondation INFA Hauts-de-France se tiendront les mercredis 16 mai, et 6, 13, 20 et 27 juin de 13h30 à 16h00, et le samedi 2 juin de 9h à 16h. L'équipe pédagogique sera mobilisée pour informer les visiteurs, et répondre à leurs questions.

Conférence « Jouer le jeu » le 17 mai à 19h30 à La Ferme au 24 rue de la Mairie

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC) et la Ville de Gouvieux vous convient à une conférence sur l'importance du jeu chez l'enfant, le choix des jouets, l'aménagement des espaces de jeu, le rôle et la place des adultes comme partenaires de jeu... Jean Epstein, psychosociologue spécialiste de la Petite Enfance, répondra à ces questions importantes pour le développement de l'enfant. Les places étant limitées, prière de contacter le Relai d'Assistants Maternelles et des Parents au 03 44 60 93 38 ou maisonduram@ccac.fr

Commémoration du 8 mai 1945

9h15: Dépôt de gerbe à la stèle du terrain des Aigles (avenue du Général Leclerc, peu après l'Hôpital dans le sens Chantilly – Lamorlaye)

10h: Rassemblement sur le parvis de la mairie pour le défilé

10h15: Départ vers le Monument aux Morts de la place du Général de Gaulle

10h30: Cérémonie, suivie d'un vin d'honneur à La Ferme, 24 rue de la Mairie



Sortir à Gouvieux

Inauguration du Multi-accueil des Tertres le 19 mai à 11 heures

Le dispositif de garde collective des P'tits Loups compte deux multi-accueils sur la commune : un à Pampidou et un autre aux Tertres. Le Multi-accueil des Tertres vient de déménager dans un bâtiment tout neuf, toujours à la même adresse. La construction bois se veut plus écologique (matériau renouvelable, meilleure isolation...) et plus pratique (capacité pratiquement doublée). Venez la découvrir aux côtés des élus. Un verre de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie.

Concours de pétanque

Le 20 mai, triplettes, et le 24 juin, doublettes, dès 14h30 à la Plaine de Jeux. Restauration sur place.

Portes-ouvertes de l'École Sainte-Geneviève le 26 mai de 9h à midi

Rendez-vous au 31 rue Blanche à Gouvieux pour visiter l'établissement, rencontrer l'équipe enseignante et éducative, découvrir les activités et admirer les œuvres en arts visuels réalisées depuis la rentrée par les élèves. L'Association des Parents d'Élèves (APEL) sera également présente pour vous accueillir.

Spectacle de danse et de théâtre le 26 mai de 14h30 à 19h30 à la salle des fêtes

Arkademia vous propose un après-midi sous le signe de la danse moderne et du théâtre, avec 2 spectacles d'élèves. Une belle occasion de découvrir le travail de l'école en ces matières. Tout public – gratuit. Renseignements au 06 23 59 15 65 ou arkademia.gvx@gmail.com

2 journées de développement personnel les 26 mai et 23 juin de 9h à 18h à La Ferme au 24 rue de la Mairie

L'association Présence Bien-Être vous propose 2 journées de développement personnel : « Oser être soi dans la relation » : écouter ses émotions, se laisser guider par ses envies, être plus harmonieux avec soi-même et les autres... Comment être, tout simplement. « Tensions et conflits : gardez l'équilibre » : incompréhensions, désaccords, tensions relationnelles... Comment rester soi et en confiance dans ses relations. Tout public adulte. Renseignements au 06 60 96 65 24 ou chantal.viller@wanadoo.fr

Olympiades de sports adaptés le 17 mai de 10h à 16h au gymnase de Gouvieux



Organisées par l'association Amour d'enfants en partenariat avec la Ville de Gouvieux, les Olympiades de Sports adaptés de Gouvieux sont consacrées aux enfants en situation de handicap mental, avec le support de lycéens (binômes), dans le but de changer le regard des valides sur le handicap.

La manifestation prend la forme de divers ateliers, sur des thèmes sportifs adaptés, en lien avec les clubs d'athlétisme de Gouvieux, Chantilly et Saint

Leu d'Esserent. Les épreuves permettront la découverte des activités de course, sauts et lancers dans tous les environnements possibles.

Il ne s'agit pas d'une compétition stricto sensu mais d'exercices visant en premier lieu la réussite de tous, sans classement final. Toutes les équipes se retrouveront en bout de course pour le Relais final.

www.amourdenfantspicardie.fr

Inauguration de l'atelier d'artisan d'art, le 19 mai à 15 h au village troglodytique de l'impasse des Carrières

Après Madame Claire FRECHET, céramiste, la Ville de Gouvieux a le plaisir d'installer et d'accueillir une nouvelle artiste, Madame Maya REICH, maître-verrier, au sein du quartier troglodytique. Venez découvrir son atelier, son activité, ses créations et ses offres de stages. En attendant, n'hésitez pas à visiter son site : www.vitraux-dansedufeu.com



Sortir à Gouvieux

Théâtre les 1^{er}, 2 et 3 juin à la salle des fêtes

Après le succès de Gainsbourg/Devos [Remix], Utopia vous présente la nouvelle création de sa Compagnie de théâtre L'Avventura: Le fabuleux tour du monde de la famille Jarry-Lavignasse.

Venez découvrir les cousins français de la famille Semianyki, les célèbres clowns russes, les Jarry-Lavignasse! Un spectacle hilarant nous racontant leurs aventures burlesques autour du monde durant les années 50, la décennie de tous les possibles. Ils sont drôles, ils sont fous, ils sont... français!

Vendredi 1^{er} et samedi 2 juin à 20h30 – dimanche 3 juin à 16h.

Tarif plein: 12 euros - Tarif réduit: 8 euros (moins de 25 ans, chômeurs)
Plus d'infos: utopiatheatre.wordpress.com – utopia-theatre@orange.fr



Journée de rando pédestre et cyclotouristique « La Nonette 2018 » le 3 juin

Comme chaque année, le RCM Gouvieux organise une journée de rando pédestre et cyclotouristique ouverte à tous, licenciés ou non. L'allure est libre afin que chacun se fasse plaisir.

Section Marche: 4 parcours balisés avec ravitaillement de 8,5, 13, 16 et 25 km. Tarif: 3 € par adulte.

Section Cyclotourisme: 3 parcours route (30, 60 et 90 km), 2 parcours VTT (35 et 60 km avec départ à Gouvieux ou à la gare d'Orry-la-Ville), randonnée familiale de 20 km. Tarif: 2 € par licencié cycliste ou 4 € pour les non-licenciés. Inscription de 7h30 à 10 heures au gymnase de Gouvieux.

Renseignements: rcm-gouvieux@asso-web.com



Stages de poterie les 2, 3, 23 et 24 juin chez Claire Fréchet au village troglodytique



Modelage de l'argile: dans un lieu magique, touchez l'argile, voyagez dans le temps, renouez avec les origines... Pour adultes.

Atelier troglodyte au 18 impasse des Carrières – 06 16 99 33 06 – www.claire-frechet.com

Première pierre de la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) le 2 juin à 11 heures au parking de la rue Gambetta

La Ville de Gouvieux construit une MAM expérimentale qui accueillera jusqu'à 16 enfants, répartis entre assistantes maternelles susceptibles de travailler isolément ou collectivement grâce à des cloisons amovibles. Débutés au printemps 2018, les travaux devraient s'étaler sur 18 mois pour une ouverture envisagée fin 2019.

Stage de yoga des yeux le 3 juin de 10h à 17h à la salle Blanche au 36 rue Blanche

L'association Présence Bien-Être vous propose 2 ateliers pour découvrir ou approfondir le Biodanza.

Tarif: 30 € par adulte.

Renseignements et réservations au 06 84 12 14 68 ou pascal.coupe@orange.fr

Fête du Ménestrel le 9 juin à 20h30 à la salle des fêtes

Chœurs et ensembles instrumentaux du Conservatoire de musique de Chantilly et de l'Aire cantilienne. Entrée gratuite.

Journée de Biodanza le 10 juin de 10h30 à 17h à la salle Blanche au 36 rue Blanche

« Voir mieux et plus clair dans sa vie ». Ce stage organisé par l'association Présence Bien-Être propose d'envisager différemment sa vision, et une approche alternative holistique afin de renforcer sa vue, via des exercices de détente, des conseils alimentaires, un travail sur les peurs et les croyances, du mandala...

Tarif: 69 € par adulte.

Renseignements et réservations au 06 63 71 49 33 ou info@anastasia-naturopathe.fr

Repas dansant du Marronnier de Chaumont le 10 juin à midi à la salle des fêtes.

Le Marronnier de Chaumont vous convie à un repas dansant avec Alain Aguillar. Au menu, apéritif, couscous, fromages sur assiettes de salade, dessert, vin, café et thé. Tarifs: 31 € pour les adhérents, 36 € pour les autres.

Inscription avant le 1^{er} juin au 03 44 54 83 89.

Sortir à Gouvieux

Journée internationale du Yoga

le dimanche 10 juin
dès 10h30 jusqu'à midi
à la salle des fêtes

Manifestation organisée par l'Association Lumières sur l'Inde afin de



vous permettre de découvrir une pratique ancestrale, à la fois philosophie et expérience de paix intérieure, de sérénité et de bien-être. Encadrement bénévole par des professeurs diplômés selon le protocole fourni par l'Ambassade de l'Inde à Paris. Tout public à partir de 7 ans. Prévoir des vêtements confortables et des tapis.

Participation libre au profit des Orphelins du Sud de l'Inde. Au terme de la séance, des boissons ayurvédiques (thé masala, sirop de nannari, infusion de samahan) seront offertes aux participants. **Il est conseillé de s'inscrire par mail à l'adresse : lumieressurlinde@gmail.com**

Audition d'instrumentistes

le 17 juin de 14h à 20h
à la salle des fêtes

Arkademia vous propose sa traditionnelle audition des instrumentistes. Se succéderont toutes les classes d'instruments, ainsi que les ateliers de pratique musicale.

Tout public – gratuit.

Renseignements au 06 23 59 15 65
ou arkademia.gvx@gmail.com

Atelier tango conscience de soi

le 24 juin de 14h30 à 18h
au 36 rue Blanche

Lâcher prise ludique en solo et à deux, féminin ou masculin. Vous découvrirez comment dynamiser le corps, relancer les énergies yin et yang, élargir confiance et affirmation de soi pour toutes les situations du quotidien ! Ancrage, drainage, verticalité et alternance ludique du guidage vous étonneront dans vos personnalités ! Mini bal pratique en fin d'atelier pour tester votre efficacité !

Tenue confortable et chaussettes ou chausures jazz ou souples. Pas de talons.

Inscription et renseignements :
06 07 44 85 22.

Fête de la Musique le 23 juin

La Fête de la Musique s'agrandit avec une programmation dès 15 heures dans le parc de la bibliothèque. Pour cette 2^e Édition, venez en famille ou avec des amis écouter des groupes de styles différents. MÉDIATOR ouvrira les festivités avec des jeunes musiciens pleins de talents et un invité surprise, puis nous aurons le plaisir d'accueillir le magnifique chœur d'enfants C4 composé de 50 choristes. La chanteuse de RnB Koretta nous fera voyager avec sa voix chaleureuse. Dans un registre bien différent, le groupe de pop / rock Pacific, va nous surprendre avec sa recette : un ukulélé, une guitare, un harmonica, une basse, une batterie et bien sûr du chant. Profitez du cadre magnifique de ce parc pour vous détendre en musique.

Comme chaque année, vous pourrez également profiter d'une programmation à l'église à partir de 18 heures, avec Abracadablûte, la Chorale de La Govelène et le groupe Avel Vreiz. La journée ne saurait être complète sans

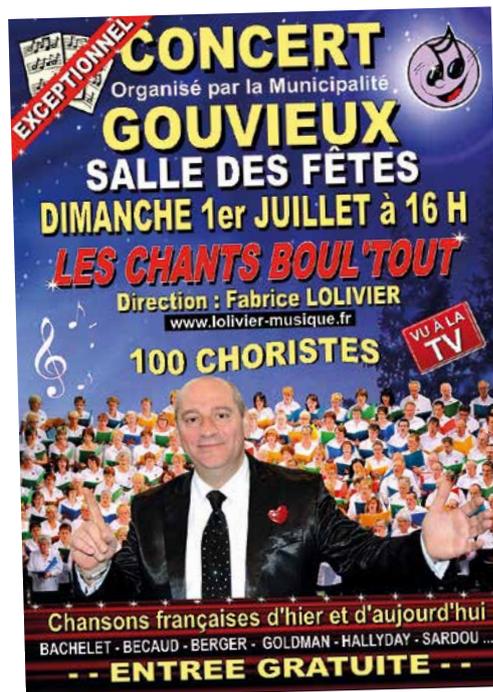


les festivités sur la place Amic à compter de 17 heures. À découvrir, les talents de l'école de musique Arkademia; venez « zumber » avec Celinda Mouv. La suite de la soirée sera pop et rock avec les groupes Keep Loving et No Fish No Rabbit. Sans oublier le traditionnel Feu de la Saint-Jean à 23 heures.

« LES CHANTS BOULTOUT », plus de 100 choristes dirigés par Fabrice LOLIVIER

Ensemble vocal Isarien intergénérationnel qui vous fera revivre de merveilleux souvenirs avec les plus grands succès de la chanson française d'hier et d'aujourd'hui, revisités par un grand chœur (ABBA, Bachelet, Bécaud, Berger, Compagnie Créole, Goldman, Hallyday, Lama, Sardou, etc.).

Dynamisme, joie, détente et bonne humeur sont au rendez-vous. Vous ne verrez pas le temps passer. Plaisir garanti pour tous. Le slogan du public est : « que du bonheur ! » Alors, ne manquez pas cet événement. En plus, c'est gratuit !



Résultats du concours de gâteaux de l'École maternelle des Tertres du 23 mars

Félicitations à Nathan et sa maman qui ont remporté le concours avec leur recette du layer Cake Raffaello !

Ingrédients pour 1 layer cake de 23 cm, il vous faut :

Génoise

- 6 œufs à température ambiante
- 150 g de sucre
- 1 cuillère à café d'extrait de vanille liquide
- 170 g de farine tamisée
- 1 pincée de levure chimique

Crème Raffaello

- 28 cl de crème liquide entière à 30 % de mg
- 20 cl de crème de noix de coco (attention : pas du lait de coco)
- 160 g de chocolat blanc
- 280 g de mascarpone
- 80 g de noix de coco râpée
- 1 belle cuillère à soupe de sucre glace

Sirop d'imbibage

- 50 g d'eau
- 30 g de sucre

Décoration

- Noix de coco râpée
- Quelques Raffaello

1. Préparer votre génoise : à faire la veille de préférence, elle sera plus facile à découper. Elle se congèle parfaitement bien emballée.

Mettre vos œufs entiers avec le sucre et l'extrait de vanille dans le bol de votre robot et laisser tourner une dizaine de minutes à vitesse moyenne. Vous devez obtenir un mélange qui a doublé de volume et qui a blanchi. Ajouter la farine/levure préalablement tamisées, mélanger à la spatule pour obtenir une préparation homogène. Verser dans un moule beurré et fariné ou entièrement recouvert (fond + parois) de papier sulfurisé. Cuire 30 à 40 minutes à 175°. Démouler tiède ou froid. Laisser refroidir et emballer avec du film jusqu'au lendemain.

2. Crème Raffaello 1/2 : à préparer la veille. Dans une casserole, mettre la crème liquide, la crème de coco, mélanger, chauffer à feu moyen jusqu'à une légère ébullition. Verser sur le chocolat blanc en morceaux, mélanger jusqu'à obtention d'un mélange homogène et vérifier que le chocolat soit bien fondu. Si besoin, remettre à feu doux pour que le chocolat soit complètement fondu.



Faire refroidir puis couvrir et réserver au réfrigérateur jusqu'au lendemain.

3. Sirop.

Porter à ébullition l'eau avec le sucre. Laisser refroidir.

4. Crème Raffaello 2/2 : le jour J.

Dans le bol de votre robot ou aux fouets électriques, détendre le mascarpone puis ajouter progressivement et à vitesse faible, le mélange de la veille. Ensuite, augmenter à vitesse moyenne, la crème s'épaissit. Enfin, terminer à vitesse plus forte, vous devez obtenir une chantilly. Ajouter la noix de coco en poudre, mélanger une dernière fois au robot et terminer à la spatule. Réserver au frais le temps de découper la génoise.

5. Montage

Prendre votre génoise et la découper en trois parties avec un couteau ou une lyre.

Déposer la première tranche de génoise sur votre plat de service, imbiber généreusement avec un pinceau puis terminer avec la crème (environ 1/3 de la quantité totale).

Appuyer légèrement puis déposer par-dessus la deuxième tranche de génoise, l'imbiber, et mettre la même quantité de crème.

Déposer la dernière tranche, l'imbiber et recouvrir de crème ainsi que l'ensemble du gâteau (avec les côtés).

Pour la décoration, prendre une poche à douille munie d'une douille 1m Wilton ici et faire des rosaces sur le dessus en déposant sur chaque rosace un Raffaello.

Saupoudrer de noix de coco râpée sur le dessus et les bords.

Réserver au réfrigérateur. Bonne dégustation !

Naissances du 27 décembre 2017 au 15 mars 2018

- 27 décembre : Léonie Calais
- 29 décembre : Johan Fonte
- 10 janvier 2018 : Luka Thibault Oliva Rupires
- 11 janvier : Emora Legrand
- 21 janvier : Lola Wasteels
- 21 janvier : Noéline Taquet Henryon
- 24 janvier : Layana Martineau Engel
- 24 janvier : Clémence Castel
- 8 mars : Line Gounon
- 10 mars : Eva Vacquez
- 13 mars : Elsie Dowling
- 15 mars : Maxime Caravella

Mariages du 29 décembre 2017 au 7 avril 2018

- 29 décembre : Philippe Sanson et Marie-Pierre Cauchi
- 23 janvier 2018 : Hubert Ridet et Wanit Phengkhien
- 20 février : Christian Mineiro et Iman Nadak
- 3 mars : Mévéric Boutry et Magali Ormieres
- 6 mars : Hervé Belouriez et Sylvia Casale
- 19 mars : Patrick Mariani et Jacqueline Petit
- 24 mars : Matthias Sabrachou et Claudineia Da Fonseca Santos
- 31 mars : Nabil Somai et Béatrice Mouton
- 7 avril : Romain Barret et Ibticem Azlef

Décès du 17 décembre 2017 au 11 avril 2018

- 17 décembre : Patrick Schuler
- 24 décembre : Olivier Torosani
- 25 décembre : Patrick Delcourt
- 27 décembre : Claude Thierry
- 5 janvier 2018 : Jeanne Fouquet veuve Silvestre
- 13 janvier : Thi Tieu veuve Bignault
- 14 janvier : Didier Boyer
- 15 janvier : Lucienne Goldfarb veuve Gandossi
- 15 janvier : Stéphane Beaurain
- 16 janvier : Marie Vianelli veuve Mattei
- 17 janvier : Gaby Panaud
- 18 janvier : Paulette Chauvier
- 20 janvier : Eric Krijgsman
- 21 janvier : Dominique Berthou épouse Gobillet
- 21 janvier : Renelle Dambreville veuve Leclair
- 24 janvier : Danièle Vagner
- 26 janvier : Fernande Naze veuve Lobé
- 10 février : Madeleine Prompt veuve Sudo
- 11 février : Michel Delattre
- 21 février : Brigitte Béry
- 25 février : Jean-Luc Simon
- 25 février : Jean Triclot
- 25 février : Odette Dupuis
- 27 février : Didier Leporcq
- 28 février : Colette Vassart veuve Selves
- 1er mars : Monique Michel épouse Camilleri
- 4 mars : Geneviève Soulé-Nan épouse Coulmy
- 4 mars : Marcelle Vassel veuve Sainfel
- 8 mars : Jacques Dalongeville
- 11 mars : Liliane Chauvignon veuve Dufau
- 17 mars : Luigui Mattei
- 20 mars : René Avan
- 20 mars : Jeannine Hygonnet épouse Noteris
- 24 mars : Pierre Pihan
- 1er avril : Florence Briant épouse Brasseur
- 3 avril : Philippe Caquet
- 5 avril : Brian Mokhefi
- 11 avril : Michel Leclercq

Tribunes libres

Tribune Gouvieux à Cœur

Le mardi 10 avril, la Majorité municipale a apporté son soutien à ma démarche quant à l'avenir de notre intercommunalité. En effet, des représentants de l'État et certains élus locaux envisagent une fusion de l'Aire Cantilienne avec ses voisines de Senlis Sud Oise ainsi que des Pays d'Oise et d'Halatte. Ils avancent la nécessité de les réunir pour peser davantage, notamment face à l'Île-de-France. J'entends cet argument, mais la solution n'est pas une usine à gaz onéreuse : 46 communes, sur un territoire qui ne constitue pas un bassin de vie cohérent ; avec de nouveaux services synonymes de coûts supplémentaires à la charge du contribuable, notamment godvicien. Car les communes les plus modestes, comme la nôtre, se trouveraient très pénalisées : les charges que nous transférerions à la nouvelle structure seraient modestes, comme nos dépenses le sont, mais les impôts prélevés seraient ceux de l'ensemble. Par ailleurs, la création d'une super-communauté de plus de 100 000 habitants avec une Commune de Senlis à 15 000 nous obligerait forcément à un moment ou à un autre à construire les logements sociaux réclamés par la Loi pour de tels ensembles, soit près de 700 à Gouvieux ! Bien sûr, nous devons prendre notre part, notamment pour loger ceux qui travaillent dans notre canton, ce que nous ferons avec quelques constructions à venir, en plus de notre parc actuel. Mais un tel niveau engendrerait un déséquilibre fatal à nos finances et à notre qualité de vie. Avant de nous lancer dans pareille folie, je demande une étude sérieuse qui soit soumise aux électeurs lors des prochaines municipales. D'ici là, il existe d'autres outils, souples, pour engager une coopération bénéfique entre communautés. Mon message aux élus des communes concernées : réfléchissez, restons mesurés, et surtout soyons transparents.

**Patrice Marchand pour le
Groupe Gouvieux à Cœur**

Tribune Ensemble pour Gouvieux

Être conseiller municipal, pour quoi faire?...

C'est bien la question que nous nous sommes posée au dernier conseil municipal.

Après le vote du budget 2018, sujet sur lequel nous aurons l'occasion de revenir, le maire a demandé à ajouter un sujet à l'ordre du jour. Il s'agissait de faire voter par le conseil municipal une délibération soutenant un courrier qu'il a envoyé le 23 mars – alors que nous étions déjà le 10 avril ! Oui vous aviez bien lu, le courrier que l'on nous demandait de soutenir était déjà parti depuis près de trois semaines.

Tout ceci sent l'improvisation et la précipitation. Ce que confirme la lecture de ce fameux courrier adressé à l'ensemble des conseillers municipaux des communes de l'Aire Cantilienne.

Après avoir lutté pendant des années contre le développement de l'Aire Cantilienne, le maire entend maintenant s'opposer à l'étude des impacts d'un éventuel rapprochement avec les communautés de communes de Senlis Sud Oise et des Pays d'Oise et d'Halatte.

Si ce n'est par dogmatisme, pourquoi s'opposer à une étude ?

Sans même attendre le résultat de l'étude, le maire prétend qu'à ce rapprochement il faut préférer le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR). Devant l'importance du sujet, le manque de préparation et l'absence d'urgence, nous avons demandé le report de ce vote.

Comme souvent, le maire s'est entêté, sans doute le besoin de légitimer après coup l'envoi de ce courrier.

La discussion a vite montré que même dans l'équipe du maire, personne ne connaissait véritablement le sujet, ce fameux PETR. Ce n'est pas grave, stupéfaits, nous avons vu chacun de ces conseillers voter en faveur du PETR prôné par le maire. Si on leur avait demandé de voter, pour le PETR, le SPUTZ, le SPLASH ou tout autre acronyme inconnu, cela n'aurait rien changé !

Triste démocratie...

**Ensemble pour Gouvieux
ensemblepourgouvieux@gmail.com**

À noter

Optimisez votre recherche d'emploi

Si vous êtes demandeur d'emploi, qui plus est de longue durée, l'association Chantilly Accueil Pour l'Emploi (CAPE) met à votre disposition une équipe d'accompagnants bénévoles tout au long de votre recherche.

Elle vous écoute et s'engage à vos côtés, vous conseille dans vos démarches, vous aide à prendre conscience de votre potentiel et favorise votre reprise d'activités.

**Contact : 03 44 57 03 71 – 12 avenue du
Maréchal Joffre 60500 Chantilly – secre-
tariat.cape@laposte.net**



Numéros utiles

- 3237 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche
- 15 SAMU et urgences dentaires
- 17 Police
- 18 Pompiers
- 112 Numéro d'urgence européen
- 114 Urgences médicales et sécurité (pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou parler)
- 115 Sans-abris
- 119 Enfance maltraitée
- 116 000 Enfants disparus
- 0825 812 822 Centre anti-poison
- 03 44 66 44 66 Sos Médecins Oise (37 bd Biondi à Creil)
- 03 44 67 13 13 Mairie de Gouvieux

Contact Gouvieux

Bulletin municipal officiel de la Ville de Gouvieux
Directeur de la publication : Patrice Marchand
Rédaction : Ville de Gouvieux
Réalisation : Agence RDVA (01 34 12 99 00)
Photographies : Ville de Gouvieux, DR
Impression : Bédu/Gouvieux (Imprim'vert)
Ne pas jeter sur la voie publique.



Gouvieux



www.gouvieux.fr

Commune du



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France

DORKING • **GOUVIEUX** • NÜMBRECHT

20 ans de jumelage franco-anglais
Jahre französisch-englische Partnerschaft
years of Franco-English twinning

30 ans de jumelage franco-allemand
Jahre deutsch-französische Partnerschaft
years of Franco-German twinning

19 & 20 MAI 2018

MAY 19 & 20, 2018

19. UND 20. MAI 2018

**PROGRAMME
COMPLET...**



**...SUR LE SITE
DE LA VILLE**

www.gouvieux.fr



Gouvieux

UNE NATURE CHALEUREUSE